

Centre de loisirs de Corme Royal

Les Frimousses

Projet pédagogique

Les Frimousses

Présentation de la structure :

L'Association « Les Frimousses » est gestionnaire de l'Accueil de loisirs qui se situe 8, rue du Fief du Moulin à Corme Royal, elle est située en face de l'école maternelle.
Elle propose 2 types d'accueils différents pour les enfants :

Accueil périscolaire :

Le matin (7H15 à 8H30) et le soir (16H15 à 19H) pour les enfants scolarisés à Corme Royal et la journée du mercredi (7H30 à 19H) pour tous les enfants quel que soit leur lieu d'habitation.

Accueil extra-scolaire :

Pendant toutes les périodes de vacances scolaires de 7H30 à 19H.

Elle a pour mission d'accueillir des enfants dès la scolarisation jusqu' à 14 ans en leur proposant des activités de loisirs et éducatives pendant les différents temps extra-scolaires.

➤ Les locaux :

- Une salle d'activité pour les 6/12 ans.
- Une salle d'activité pour les 3/6 ans.
- Une grande salle qui sert lors de l'accueil le matin et le soir, séparable par une cloison (Aménagement de l'espace de cette salle en fonction de l'âge des enfants un côté pour les 3-6 ans et l'autre pour les 6-12 ans).

En dehors des temps d'accueil, la salle est séparée en deux parties : une salle d'activité pour les 3 /6 ans, et une pour les 6 /12 ans.

- Un dortoir équipé de couchettes, draps et couvertures.
 - Des sanitaires adaptés aux 3/6 ans (lavabos, toilettes), des sanitaires enfants, une douche, des toilettes pour l'accueil des personnes handicapées, des sanitaires adultes.
- Il y a deux blocs de sanitaires un pour les garçons et pour les filles.
- Une cuisine équipée pour la préparation des goûters et les ateliers cuisine.

Les repas sont pris dans la cantine scolaire située face de l'accueil de loisirs et confectionnés par le personnel de Saintes Agglo Grandes Rives.

Les aménagements extérieurs :

- Un toboggan pour les plus petits
- Une structure pour les 4/12 ans.
- Une terrasse couverte avec des voiles d'ombrage.
- Un terrain en bitume avec un cabanon pour les vélos, les trottinettes et le matériel extérieur.

➤ L'équipe :

L'équipe d'animation est identique pour les différents accueils de l'association.

Elle est constituée :

- D'une directrice de l'association, titulaire du BAFD et du DEJEPS « animation socio culturelle »
- D'une directrice pédagogique, titulaire du BPJEPS « loisirs tous publics » et du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants
- D'une animatrice, titulaire du BAFD (direction) et du BAFA
- D'une animatrice titulaire du BAFA, éducatrice sportive et en cours de BPJEPS.
- De 4 animatrices titulaires du BAFA

A cette équipe d'animation en CDI et CDII, s'ajoute des animateurs supplémentaires titulaires du BAFA ou du CAP petite enfance pour la journée du mercredi et pendant les vacances scolaires en fonction du nombre d'enfant.

Un agent d'entretien effectue le ménage des locaux chaque soir.

Les différents accueils :

- Le temps périscolaire matin et soir :

Ce temps a lieu avant et après l'école pour les enfants scolarisés à Corme Royal.

Il est ouvert chaque matin de 7h15 à 8h30 et chaque soir de 16h15 à 19h.

Un planning d'inscription est disponible à l'accueil de loisirs ou sur notre site internet, afin de pouvoir inscrire les enfants pour le temps périscolaire du matin et du soir.

Objectif	Moyens	Evaluation
Favoriser l'autonomie et socialisation	Sur le temps périscolaire du matin les enfants vont à l'école et vont mettre leur manteau de manière autonome avec une évolution tout au long de l'année, il en est ainsi pour le fait de mettre leurs chaussons et de se préparer à entrer en classe.	Au faire et à mesure de l'année ils se débrouillent de plus en plus par eux même.
	Sur le temps périscolaire du soir les enfants peuvent choisir leurs goûters ils ont le choix entre deux laitages	Temps d'échange avec eux sur le contenu des goûter afin qu'ils donnent leur avis.

	(lait ou yaourt ou fromage) et deux fruits (fruit ou jus de fruits ou compote). Pour groupe des 6/12 ils ont le choix comme les plus jeunes pour le goûter et vont se laver les mains et se placer où ils veulent aux tables pour le goûter. Un planning est mis en place afin que les enfants s'investissent dans le ménage après le goûter tous les soirs. Développer la notion de respect et de tolérance au quotidien en organisant des scénettes de théâtre pour que les enfants s'expriment.	Le nombre d'enfants qui prennent la parole et le fait qu'ils redemandent à organiser ce type d'atelier.
Respecter le rythme de l'enfant	Sur le temps périscolaire du matin En permettant aux enfants de déjeuner à l'accueil de loisirs s'ils le souhaitent le matin. En les laissant jouer librement ou avec un animateur selon leurs envies.	
Permettre aux enfants d'être acteur de leur temps périscolaire	En leur proposant 3 activités calmes afin de les poser et de les canaliser car ils sont très nombreux sur le créneau 17h -17h45. Ils ont le choix sur ce temps de 3 activités différentes pixel, jeux de sociétés, échecs, etc. Pour les 6/12 ans : un intervenant extérieur mis à disposition par la CDA de Saintes les lundis, mardis et jeudis soir pour leur proposer de découvrir de nouvelles activités : arts plastiques, sport, théâtre...en lien avec projet école et projet ALSH	Ils peuvent proposer des activités calmes et on organise des temps de paroles pour connaître leurs soucis, leurs retours etc... Nombre d'enfant participant aux ateliers Propositions des enfants pour solliciter les intervenants

- Mercredi et vacances scolaires :

Les enfants quel que soit leur lieu d'habitation peuvent être accueillis le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Un calendrier d'inscription disponible au centre ou sur le site peut être rempli au mois, au semestre ou pour l'année scolaire.

Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires de 7H30 à 19H.

Les possibilités de présence d'un enfant sont les suivantes :

- Journée avec ou sans repas
- Matinée sans repas jusqu'à 11h45 (maximum 12h)
- Matinée avec repas jusqu'à 14H15 maximum
- Après midi avec repas à partir de 11H30
- Après midi sans repas à partir de 13H00

Une journée type :

7H30	Accueil échelonné des enfants avec des possibilités d'ateliers préparés par les animateurs.
9H15	Rangement de la salle et regroupement des enfants par tranche d'âge (avec une musique).
9H30	Début des activités (plusieurs propositions d'activités dynamiques et calmes).
11H/11H30	Temps libre et passage aux sanitaires pour les 3/6 ans
11H15/11H45	Temps libre et passage aux sanitaires pour les 6/14 ans

11H30/12H45	Repas pour les 3/6 ans
12H/13H	Repas pour les 6/14 ans
13H/13H45	Sieste pour les 3/ 4 ans et temps calme
13H45/14H30	Temps libre
14H30	Début des activités
16H	Rangement et jeux libres
16H15/16H45	Goûter
17H/19H	Accueil des familles et départ échelonné des enfants

Notre accueil de loisirs attache une importance particulière à l'intégration des familles au sein de notre association.
Pour cela, nous avons définis trois axes :

Développer la communication :

En aménageant le hall d'accueil pour que les familles y trouvent toutes les informations.

En alimentant régulièrement le site internet qui informe les familles des activités proposées.

Organiser des moments conviviaux en famille :

En mettant en place des événements récurrents à date fixe durant lesquels les familles se retrouvent : matinée cuisine en famille en mars ; spectacle retraçant l'année passée à l'accueil de loisirs en mai avant l'assemblée générale ; soirée autour d'un buffet le dernier en juillet.

Valoriser la place de l'association sur le territoire :

En organisant des manifestations extérieures avec les bénévoles du conseil d'administration : une brocante de l'enfance est prévue chaque année en novembre.

Notre association souhaite aussi éveiller les enfants au développement durable et à la protection de l'environnement à travers différents projets tout au long de l'année.

Nous avons mis en place des poubelles de tri sélectif. Nous utilisons principalement des matériaux de récupérations.

Les objectifs pédagogiques :

Plusieurs projets seront développés tout au long de l'année en fonction des actions présentes sur le territoire et du calendrier.

Les objectifs pédagogiques	Les objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Favoriser l'autonomie et la socialisation	Encourager les enfants à faire tout seul :	- Mise en place d'outils pour que l'enfant sache utiliser sans aide les bacs à jouets, les meubles de rangement, les jeux de société... - mise en place de photos des enfants aux portes manteaux et devant leur lit (3/6 ans) - Création d'une signalétique qui permet à l'enfant de se repérer dans l'espace, de se déplacer seul et de savoir ce qu'il peut faire sans « autorisation ». - Création des pictogrammes sur le déroulé d'une journée type pour les 3/6 ans.	<u>Les critères d'évaluation :</u> - Les enfants rangent en suivant la signalétique mise en place. - Les enfants réalisent leurs activités sans aide, ou avec peu d'aide de la part de l'adulte.

		-En laissant en libre-service, des ateliers tels que l'origami, peinture... -Elaboration de règles de vie avec eux. -Participation aux tâches quotidiennes : mise des chaussures, des manteaux, utilisation et rangement du matériel, nettoyage, se servir lors des repas ou du goûter... -En permettant aux enfants de 3/6 ans de se servir seuls lors des repas avec un plat par table, d'utiliser un couteau, d'aller chercher le pain, l'eau ... -En permettant à des petits groupes de délocaliser le lieu de repas : pique-nique, accueil de loisirs ... -Mise en place un self pour le service du goûter pour tous : l'enfant se sert seul. (2 choix de laitages, 2 choix de fruits et un plaisir). -En laissant les enfants choisir leur place lors des repas et du goûter.	-L'autonomie dans la vie quotidienne comprend la mise des chaussures, l'utilisation de couteau à table etc...pour les plus petits et l'utilisation de matériel (ciseaux, cutters, outils...) pour les plus grands. L'apprentissage de l'autonomie nécessite un accompagnement de la part de l'adulte. Capacité à choisir en fonction de l'activité et pas de l'animateur ou des copains. On peut orienter les enfants dans leur choix. Évaluation : Respect du temps calme et du repos des plus petits. Participation aux ateliers et activités. Respect des coins aménagés (lecture, coloriages...). Plaisir à se poser et rester au calme.
		-En proposant des activités de catégories différentes par demi-journée (manuelles, calmes, dynamiques ; sportives...) -En privilégiant les activités courtes, variée et	

	Permettre aux enfants de faire des activités en fonction de leurs envies :	ateliers tournants selon l'âge des enfants. -En adaptant les activités en fonction de leurs besoins et de leurs capacités . -En laissant à l'enfant la possibilité de proposer une activité de son choix -En ayant le choix de ne pas participer à l'activité et de proposer à l'enfant une activité différente avant de rejoindre le groupe. -En permettant à l'enfant de gérer son temps d'activité, de pouvoir arrêter l'activité et aller se poser pour lire...	- les déplacements dans le centre : <u>Moyens pour les grands :</u> Les grands pourront effectuer des déplacements seuls (à condition d'en demander l'autorisation), pour se laver les mains, aller aux toilettes... <u>Évaluation :</u> Propreté des lieux utilisés (toilettes/lavabo). Respect des règles de vie : ne pas courir dans les locaux lors des déplacements. <u>Moyens pour les petits :</u> Les petits vont chercher du matériel d'une pièce à l'autre, d'un adulte à l'autre. <u>Évaluation :</u> L'enfant revient avec l'objet demandé. - écriture des règles de vie : <u>Moyens pour les grands :</u>
--	--	---	--

			Pour que les enfants s'approprient les règles de vie, elles seront écrites avec eux. Pour les rendre moins strictes, elles seront rédigées de façon positive (exemple : je ne dois pas monter le toboggan à l'envers mais je monte à l'échelle est uniquement par l'échelle). <u>Moyens pour les petits :</u> Les petits dessineront leurs règles de vie afin que le support soit compris par les plus jeunes. <u>Évaluation :</u> Respect spontané des règles de vie. L'évaluation de cette autonomie s'effectuera par le temps passé à s'habiller, la demande d'aide ou pas, l'utilisation de différents matériels, outils etc. L'enfant sera encouragé à être seul.
		-En participant à des projets collectifs : construction du char du Carnaval, décoration des lieux et espace de vie du centre. -En mettant en place des activités durant	

	Encourager le « vivre ensemble » :	lesquelles les enfants sont tous ensemble : club mes, grand jeu ... afin de favoriser l'entraide et le partage -En favorisant des « passerelles » entre les différentes tranches d'âge, lors des activités ou des repas. -En organisant des journées inter centres. -En proposant des sorties variées pour permettre aux enfants de connaître différents lieux et de pratiquer des activités ludiques ou sportives inhabituelles. -En organisant des temps d'échanges avec d'autres acteurs de la commune : maison de retraite, bibliothèque... -En instaurant un temps d'échange et de paroles avec les enfants chaque matin et dans la journée. - En mettant en place une mascotte par groupe (3/6 ans) - En instaurant des jeux de connaissance le matin. - En créant un panneau des émotions (humeur du jour) dire comment on se sent grâce à la roue des émotions le matin. (Partenariat avec une sophrologue). -Accueil permettant d'accueillir des enfants à besoins spécifiques en employant et en détachant un animateur supplémentaire.	Les animateurs sont sensibilisés et informés. Des rencontres avec les familles ont lieu.
--	--	--	---

Respecter le rythme de l'enfant	-En proposant un accueil échelonné le matin et un départ échelonné le soir : De 7 h 15 à 9 h 15 et de 17 h 00 à 19 h 00. - En constituant des groupes par âges : 3 / 4 ans ; 4 / 5 ans, 5 / 6 ans ; 7 / 8 ans et 9 ans et plus. - En permettant aux enfants de prendre leur petit déjeuner tranquillement à l'accueil de loisirs (fourni par les familles). - Aménagement des espaces spécifiques pour les petits et les grands afin de permettre aux enfants de se retrouver dans un espace adapté et sécurisé. -En organisant des temps libres dans la journée pour permettre aux enfants de se poser ou de jouer avec leurs copains (l'accueil de loisirs doit rester un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de détente). -En échelonnant le départ pour le repas dès 11H30 pour les plus petits rejoint à partir de 12h par les plus grands. -En mettant à disposition des jeux calmes ou de la lecture pour le temps calme. -En permettant de prendre le doudou pour le temps de repos. -En organisant un temps calme (13H à 13H45) adapté par tranche d'âge :	
---	---	--

		Une salle de sieste prioritairement pour les 3 / 4 ans et les autres enfants ayant besoin de dormir dans un lieu calme, adapté et sécurisant. Les enfants ont un lit avec leur photo qu'ils choisissent le matin en mettant leur doudou dessus, se couchent habillés. L'endormissement est favorisé à l'aide d'une histoire et d'instrument de musique. Le réveil est échelonné jusqu'à 15h30, pour permettre un temps de repos adapté aux besoins de chacun... Un adulte est présent dans cette salle jusqu'à 13h45. Pour les enfants de 4 / 5 ans et 5 / 6 ans, un temps de repos allongé dans une petite salle avec des histoires lues ou écoutées et de la musique puis des coloriages sur la fin de ce temps. Pour les 7 / 8 ans, un temps de relaxation sur un tapis est proposé pendant 15 minutes et possibilité de rester sur tapis ou rejoindre activité calme aménagée dans un coin de la salle (coloriage, lecture...) Pour les 9/12 ans : 15minutes avec des livres puis activité calme (coloriage, pixel art ...). Pour tous quand la météo le permet et la disponibilité des lieux le temps de repos peut être possible à la demande dans la salle de motricité maternelle ou dans l'herbe à l'extérieur.	
--	--	--	--

Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs		-En mettant en place des temps d'activité « fait ce qu'il te plaît » durant lesquels les enfants ont la possibilité de faire ce qu'ils souhaitent. -En proposant des activités diversifiées (culturelles, artistiques, sportives...) -En laissant l'enfant choisir son activité en fonction de ses envies. -En ayant la possibilité de modifier le planning d'activité prévu initialement selon leurs envies -En laissant la possibilité à l'enfant d'être source de proposition pour les activités -En permettant aux enfants d'organiser une activité -En aménageant un espace « détente »	
Découvrir l'environnement extérieur		-Organisation de sorties en journée et en demi-journée variée selon l'âge des enfants -En organisant des stages découvertes, des nuitées et des séjours thématiques à la semaine durant l'été selon l'âge des enfants en petit groupe. -Partenariats mis en place avec : La maison de retraite de Corme Royal La bibliothèque communale La maison d'accueil spécialisée des Pastels à Saint Just Luzac. -Découverte de l'environnement proche : Sorties à vélo Sorties à pied,	

		Sorties en forêt, Organisation d'activités au gymnase de manière régulière , à l'espace tout autour de celui-ci aire de jeux, terrain de foot... -Organisation de jeux tels que le ramassage des bonbons en octobre, des trocs patates, réalisation et distribution de cartes pour les fêtes de fin d'année, qui permettent de découvrir la commune et ses habitants et de créer du lien .	
--	--	---	--

L'évaluation se déroule en plusieurs temps :

Avec les enfants : des temps de discussion sont organisés tous les jours à différents moments de la journée avec les enfants afin de recueillir leur avis sur leur journée. Différents supports peuvent être utilisés en fonction des âges (smiley, boîtes à idées, etc....)

Avec l'équipe d'animation : Bilan après chaque période de petites vacances avec la direction et l'équipe d'animation permanente. Distribution d'un bilan écrit à toute l'équipe d'animation à rendre chaque jeudi à la direction.

Avec les familles : Discussion lors des moments informels ou des temps d'échanges conviviaux mis en place. Mise en place d'un livre d'or à disposition dans le hall d'accueil pour recueillir l'avis des familles. Questionnaire de satisfaction auprès des familles annuellement.

Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique :

- L'enfant respecte les règles de vie.
- L'enfant se repère dans les locaux en fonction de l'aménagement de l'espace.
- L'enfant participe aux tâches quotidiennes, rangement...
- L'enfant choisit son activité selon son envie et pas en fonction de son copain, son frère ou sa sœur ou l'animateur qui propose l'activité.
- L'enfant prend plaisir à venir à l'accueil de loisirs.
- L'enfant vient au centre de loisirs même parfois lorsque sa famille peut le « garder ».

Sécurité et hygiène :

La sécurité :

Lors des activités, l'animateur doit toujours évaluer les risques engendrés. L'animateur doit toujours savoir combien d'enfant il a sous sa responsabilité (sorties, déplacement vers le restaurant scolaire...). **L'animateur doit compter régulièrement les enfants.** A l'intérieur, l'animateur doit toujours savoir où se trouve l'enfant (ex : les toilettes).

A l'extérieur, les enfants ne doivent **jamais rester sans surveillance**

Enfin, lors des déplacements, l'animateur doit se munir d'un double de la liste des enfants partant avec lui, d'une pharmacie, d'une bouteille d'eau et d'une carte téléphonique. Bien évaluer le taux d'encadrement nécessaire lors des déplacements (transport en commun...).

Lors des fortes chaleurs, ne pas proposer d'activité à l'extérieur entre 12h et 16h. Les enfants doivent toujours avoir une casquette (pas de prêt par l'accueil de loisirs) et les solliciter pour boire afin d'éviter la déshydratation (les enfants apportent une bouteille d'eau).

Rappels réglementation :

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Baignade : 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans dans l'eau et 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans dans l'eau.

Sortie vélo : 2 animateurs pour 12 enfants.

L'hygiène :

L'animateur veillera à ce que l'enfant se lave les mains avant et après les activités, le repas et le passage aux toilettes. Pour les petits, l'animateur les sollicitera pour aller aux toilettes (surtout avant et après la sieste). Durant le séjour, on vérifiera que les enfants se lavent spontanément les mains avant les repas.